



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

**M. HEIDAR ET MME CHADHA RESPECTIVEMENT ÉLUS
PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENTE DU TRIBUNAL**

Les membres du Tribunal ont élu aujourd'hui M. Heidar (Islande) Président et Mme Chadha (Inde) Vice-Présidente pour la période 2023-2026. L'élection s'est tenue durant la cinquante-sixième session administrative du Tribunal.



Le Président Heidar

Le Président Heidar et la Vice-Présidente Chadha sont respectivement membres du Tribunal depuis 2014 et 2017. Leurs curriculum vitae peuvent être consultés sur le [site Web](#) du Tribunal.

Le Statut du Tribunal dispose que le Président est élu pour un mandat renouvelable de trois ans. Il préside toutes les réunions du Tribunal, dirige les travaux de celui-ci et en supervise l'administration. Il représente le Tribunal dans ses relations avec les États et autres entités, et il est tenu, en vertu du Statut du Tribunal, de résider de façon permanente au siège du Tribunal, à Hambourg.



La Vice-Présidente Chadha

La Vice-Présidente remplace le Président dans ses fonctions lorsque la présidence est vacante ou que le Président est empêché de l'exercer.

N.B. : Les communiqués de presse du Tribunal ne sont pas des documents officiels et ne sont diffusés qu'à titre indicatif.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur les sites Web du Tribunal (www.tidm.org et www.itlos.org) et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter ou M. Robert Steenkamp : Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg (Allemagne). Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245, adresse électronique : press@itlos.org